

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 23 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt,

Le jeudi 23 juillet 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

Délibération n° :

DL 41/2020

Objet :

Fixation du taux des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- M. DOBIGNY (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CCHVC)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HAMON (titulaire - CPS)
- Mme HERY (titulaire - CCHVC)
- M. LABOMME (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. MUSY (suppléant - CPS)
- M. PANDZOU (titulaire - CPS)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. PREVOST (suppléant - CPS)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. RAVEL (suppléant - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRAMONI (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. XAVIER (suppléant - CPS)
-

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 16/07/2020

Avaient donné pouvoir :

Mme BERT (titulaire - CPS) excusée à M. FONTENAILLE (titulaire CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) excusé à M. VIGIER (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) excusé à M. SAUSSOL (titulaire - CPS)

Absents excusés :

Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) représenté par M. PREVOST (suppléant - CPS) ; M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) excusé à M. XAVIER (titulaire - CPS) ; M. DUMAS (titulaire - CPS) représenté par M. MUSY (suppléant - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) représenté par M. RAVEL (suppléant - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) représenté par M. LABOMME (suppléant - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 41
VOTANTS : 41

Délibération DL41/2020

Fixation du taux des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Comité Syndical,

Vu les articles L5211-10, L5211-12, R5212-1 et R5711-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagers « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 ;

Vu les délibérations du 23 juillet 2020 relatives à l'élection du Président, à la détermination du nombre de Vice-présidents et à l'élection des Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la note de présentation,

Considérant que le syndicat regroupe vingt-et-une communes dont la population totale représente 206 382 habitants,

Considérant que conformément à l'article 5211-10 du CGCT, l'enveloppe maximale allouée aux indemnités est calculée sur la base d'un Président et d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20% de l'effectif de l'assemblée délibérante arrondi à l'entier supérieur soit 9.

Considérant les taux maximum fixés par l'article R5212-1 du CGCT, il y a lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au Président et aux Vice-présidents du SIOM Vallée de Chevreuse,

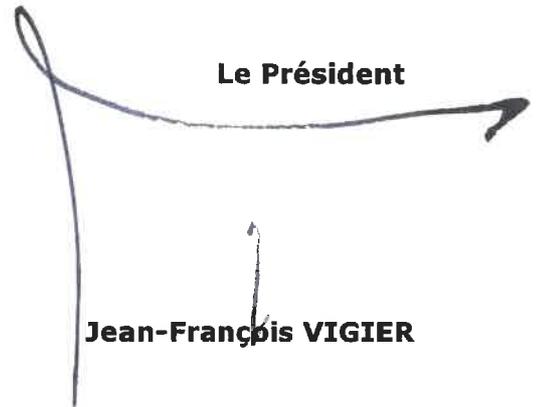
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe le taux des indemnités de fonction du Président à 37.41 % de l'Indice Brut 1027, dont le bénéficiaire est Monsieur Jean-François VIGIER,**
- **Fixe le taux des indemnités de fonction des Vice-présidents du SIOM à 14.025 % de l'Indice Brut 1027, dont les bénéficiaires sont :**
 - 1^{er} Vice-président : Madame Sandrine GELOT
 - 2^{ème} Vice-président : Monsieur Jean-Jacques DEBRAS
 - 3^{ème} Vice-président : Monsieur Igor TRICKOVSKI
 - 4^{ème} Vice-président : Madame Nathalie BEAN
 - 5^{ème} Vice-président : Monsieur Dominique FONTENAILLE
 - 6^{ème} Vice-président : Monsieur Gilles CORDIER
 - 7^{ème} Vice-président : Madame Anne HERY
 - 8^{ème} Vice-président : Monsieur Yann CAUCHETIER
 - 9^{ème} Vice-président : Monsieur Patrice GILBON
 - 10^{ème} Vice-président : Madame Laëtitia HAMON
 - 11^{ème} Vice-président : Monsieur Brice CAHAREL
 - 12^{ème} Vice-président : Monsieur Marc VIVIEN
- **Indique** que le montant brut de chaque indemnité figure en annexe de la présente délibération,

- **Dit** que les dispositions de la présente délibération prennent effet à compter de l'élection du Président et des Vice-Présidents,
- **Dit** que les crédits ont été prévus au budget public 2020, chapitre 65 – autres charges de gestion courante, article 6531 – indemnités.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président



Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **30 JUIL. 2020**
Affichée le : **30 JUIL. 2020**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL41_2020
Date de la décision:	2020-07-23 00:00:00+02
Objet:	Fixation du taux des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20200723-DL41_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20200723-DL41_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1188
nom original: Annexe DL41.pdf	application/pdf	49896
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200723-DL41_2020-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	49896
nom original: dl41.pdf	application/pdf	181295
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200723-DL41_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	181295
nom original: Note présentation DL41.pdf	application/pdf	84032
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200723-DL41_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	84032

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 juillet 2020 à 14h52min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juillet 2020 à 14h55min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 juillet 2020 à 14h55min07s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 juillet 2020 à 15h00min45s	Recu par le MIAT le 2020-07-30